

Communiqué de presse
Semaine du Commerce Equitable
**Le début du succès pour les produits qui rémunèrent équitablement
les producteurs de chez nous ?**



Selon les chiffres du baromètre 2020 du commerce équitable publié la semaine dernière par le Trade for Development Center, 73 % des belges estiment que le concept du commerce équitable ne doit pas se limiter aux producteurs du Sud¹. Une bonne nouvelle pour les agriculteurs et éleveurs tout justement certifiés « Prix juste Producteur », un des labels belges qui permet d'identifier les produits qui garantissent une juste rémunération des producteurs.

Vers une alimentation locale, équitable, durable

La période de confinement liée au Covid a bouleversé les habitudes des citoyens, imposant un repli sur soi et offrant le temps de se questionner sur la façon de mieux manger, plus sain, plus authentique et plus local. Avec d'autres professions, la prise de conscience aussi du rôle fondamental des agriculteurs et de leur rôle nourricier. Effectivement, on a assisté durant cette période à un accroissement des ventes **de 20 à 30% pour les produits locaux et bio**, tandis que les produits de premières nécessités comme la farine, les œufs ont été littéralement pris d'assaut.

Quel est l'impact du label sur le revenu des producteurs ?

Par exemple, dans la filière de l'orge, les producteurs d'orge brassicole perçoivent à présent un revenu de **230 €/ tonne**, au lieu des 170 € habituellement imposés par le marché. Soit une augmentation de prix de plus de 30% par rapport au marché mondial. En viande bovine, on sait aujourd'hui **qu'il manque 1€ par kilo de poids vif**, par rapport au prix du marché pour que l'on puisse parler d'un prix juste au producteur. Un autre aspect important du label, est de donner aux producteurs des repères pour fixer un prix juste, mais aussi un prix minimum sous lequel il n'est pas rentable de travailler. D'où la nécessité de disposer d'un calcul de coût de production pour entrer dans la démarche et répondre aux critères de la charte.



¹ <https://weekvandeFairtrade.be/le-commerce-equitable-contribue-a-une-societe-plus-sociale-et-ecologique/>

Une campagne pour plus de produits locaux équitables

La démarche « Prix Juste Producteur » est née en 2017 d'un constat simple : les agriculteurs wallons ou belges sont loin de percevoir une juste rémunération pour leurs productions. Dans la filière bovine par exemple, le revenu du travail en 2018 est **de 6 208€** (Source : SPW-ARNE DAEA). Au même titre que d'autres, cette initiative a pour but de donner des outils et des informations pour aider les producteurs à négocier dans leur relation commerciale. En choisissant la visibilité d'un label, l'ambition est aussi de se faire connaître des consommateurs et de leur permettre d'identifier facilement les produits qui rémunèrent équitablement les producteurs.

C'est pourquoi, le tout nouveau site <https://prixjuste.be> a vu le jour, avec géolocalisation des producteurs pour acheter au plus près de chez soi. Sur les réseaux sociaux, la campagne reçoit un écho favorable avec plus de 100 000 personnes touchées et de nombreuses interactions. Enfin, une pétition est lancée pour réclamer plus de produits locaux équitables au sein des grands magasins, principal canal d'approvisionnement des achats alimentaires. A ce jour, plus de 1 000 signatures, mais le compteur reste ouvert : <https://bit.ly/2SyfVHo>

Quelques chiffres sur le label Prix Juste Producteur

- En collaboration directe **avec les acteurs du commerce équitable belge**, comme Trade For Development Center, Belgian Fair Trade Association ou encore Enabel
- 60 dossiers ont fait l'objet d'une certification, ce qui représente **480 producteurs** concernés
- Le chiffre d'affaires producteur annuel des dossiers certifiés est estimé à **12.470.000 €** (chiffre producteur, les données de CA sur les ventes dans les maillons suivants n'étant pas connues)
- **36,5 %** des dossiers certifiés prix juste concernent des produits qui sont également **certifiés BIO**
- **Liste des producteurs**/groupements/coopératives labellisés Prix Juste Producteur : voir en annexe

Interroger des producteurs inscrits dans la démarche Prix Juste Producteur ?

- Contactez marie.poncin@collegedesproducteurs.be - 0472 987635
- www.prixjuste.be * Facebook: @Prixjusteproducteur * Instagram: Prix Juste

Liste des groupements/producteurs/coopératives labellisés Prix Juste Producteur

Les verges de Wichampré	Boucherie Felsch	Brunehaut
Coq des Prés - Coprobel	Ferme Lehaire	Cornu
Coquettes aux Prés	Ferme Limbort	Leopold 7
Porc Qualité Ardenne	Ferme Stas	Pom d'Happy
GP PORC	HesbiCoop	Brasserie Coop
Elevage Hugo	Point Ferme	Liegeoise
Coferme	Elevage Siraux	Biohérin
Ferme Bio-Lacasse	Domaine de Graux	Ferme des long Prés
Montfort	Les fruits d'Edgar	Marc André Henin
Ferme Flamend	POB - brasserie	Boucherie L'originelle
Ferme Louvigny	Ferme du Tambourin	Groupeement des fraisiéristes wallons
Moulin de Statte	Les 4 fermes	Œufs Van Parijs
Ferme la Bourrache	Ferme de la Waide	Ferme des 12 bonniers
Le Spamboux	Pommes de terre Feutry	Brasserie Caracole
Ferme lathuraz	Aux délices de la Houille	Ferme d'Enée
Mathonet-Gabriel sa	Boucherie de la ferme	Brasserie Spits
Arnould Sébastien	Ferme Houdemont	Coopérative de la cote rouge
Benoit Keller	Fruit at Work	
	Val Dieu	